

Retraites : l'UNSA ne change pas d'avis !

RETRAITES

L'UNSA restera toujours opposée à tout recul de l'âge de départ en retraite ou à une augmentation de la durée de cotisation. Même concernant le financement du régime, des solutions alternatives existent.



Communiqué de presse

Bagnollet, le 29/09/2022

Retraites : l'UNSA ne change pas d'avis !

Le gouvernement a décidé d'ouvrir des consultations sur plusieurs sujets : dispositif carrières longues, pénibilité et usure au travail, transition emploi-retraite et fin de carrière, emploi des séniors, minimum retraite et équilibre financier du régime. C'est une bonne chose. Dans une société déjà inquiète et fragilisée, et sur ce sujet très sensible, un passage en force lors du débat budgétaire aurait été une faute. Nous attendons désormais que le gouvernement précise ses intentions et la méthode de concertation annoncée.

L'UNSA restera toujours opposée à tout recul de l'âge de départ en retraite ou à une augmentation de la durée de cotisation. Même concernant le financement du régime, des solutions alternatives existent.

Le gouvernement a décidé d'ouvrir des consultations sur plusieurs sujets : dispositif carrières longues, pénibilité et usure au travail, transition emploi-retraite et fin de carrière, emploi des séniors, minimum retraite et équilibre financier du régime.

C'est une bonne chose. Dans une société déjà inquiète et fragilisée, et sur ce sujet très sensible, un passage en force lors du débat budgétaire aurait été une faute.

Nous attendons désormais que le gouvernement précise ses intentions et la méthode de concertation annoncée.

L'UNSA restera toujours opposée à tout recul de l'âge de départ en retraite ou à une augmentation de la durée de cotisation. Même concernant le financement du régime, des solutions alternatives existent.

Ce sujet traverse toute la société. L'UNSA est prête à un débat loyal devant l'opinion publique. Elle y contribuera et développera ses propres solutions. Si le gouvernement s'obstinait à n'avoir comme réponse que l'augmentation de la durée d'activité, la confrontation serait inévitable.

L'intersyndicale qui se réunira le 3 octobre à l'UNSA sera l'occasion d'échanger dans ce cadre unitaire qui garde toute sa pertinence pour les mois qui viennent.

Laurent Escure, Secrétaire Général de l'UNSA